

## Comité exécutif du 4 octobre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 4 octobre 2018.

PRÉSENTE : Mme Josée Néron, Mairesse

PRÉSENTS PAR  
TÉLÉPHONE: M. Jonathan Tremblay, vice-président et MM. Raynald Simard et Carl Dufour, conseillers

ABSENT : M. Marc Bouchard, conseiller

ÉGALEMENT  
PRÉSENTS : M. Michel Potvin, observateur, M. Luc Desbiens, directeur de cabinet, M. Jean-François Boivin, directeur général, Mme Caroline Dion, greffière.

À 8h15, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

### 3.1 AMÉNAGEMENT DES ACCOTEMENTS DU CHEMIN DE LA RÉSERVE – PHASE 2018 / ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI – RÉSULTAT SUITE À L’OUVERTURE DES SOUMISSIONS – APPEL D’OFFRES 2018-359

VS-CE-2018-1218

Madame la Mairesse, Josée Néron, déclare la nature de son intérêt générale de son intérêt dans la décision suivante et quitte la salle.

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l’aménagement des accotements du chemin de la Réserve dans l’arrondissement de Chicoutimi (appel d’offres 2018-359 estimé de 208 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

PAUL PEDNEAULT INC. (NEQ : 1170180351)  
2549, rang St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7K 1E9  
221 659,58 \$

CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC. (NEQ : 1143039288)  
2185, rue Pasteur, Jonquière (Québec) G7X 4E9  
304 529,92 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
PAUL PEDNEAULT INC.	1 à 8	Aménagement des accotements du chemin de la Réserve	192 789,37 \$
Total avant taxes :			192 789,37 \$
TPS :		5%	9 639,47 \$

Comité exécutif du 4 octobre 2018

TVQ :	9,975 %	19 230,74 \$
<b>TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b>		<b>221 659,58 \$</b>

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires 6501101.014.R170142 et R160182.025.

Adoptée à l'unanimité.

Madame la Mairesse, Josée Néron, reprend son siège dans la salle de réunion.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée 8h35.

\_\_\_\_\_  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
GREFFIÈRE

CD/sh

